

le Cabilat

Bordères-sur-l'Échez

n° 25 - Décembre 2020

La municipalité
vous souhaite
de joyeuses fêtes



> 6 et 7

Les séniors

- L'atelier pâtisserie avec un chef
- Les ateliers séniors



> 10

Environnement

- Au cœur du bois du Commandeur



> 14

Culture

- La fête du timbre
- Pass Culture pour les jeunes de 18 ans

NAISSANCES

du 16 juin 2020 au 12 novembre 2020

LAFOURCADE Ethan, Patrice, Mathias
AMLAF Iljes
PASSELERGUE Kamilia, Valentina, Baya
CHIKHI Nino
ABDALLAH Naïssah, Ansimati
PAYET Liam
PONS Kelsy, Dghuilia, Letizia, Jennyfer
TANQUES Eléna, Laurette
SATLER Inna, Estelle
MERINO Liorenzo, Sébastien, Robert
MALIN Heliena, Claudie, Eliette
ORTICA Taylor
HENRIQUES CARDOSO Lola, Marie
LAZARY COLOMBEL Léa

MARIAGES

du 16 juin 2020 au 12 novembre 2020

GAROBY Stéphane, André, Yves/GAROBY
Sandie, Chantal
LABORDE Philippe, Jean-Pierre/FEAL Anna
BRISSEAU Florian/PINAU Salomé
COUTURE Bernard, Gaston, Marcel/
MARTINEZ Françoise
ANDRES Loïc/BACQUÉ Sarah, Rachel
GASTON Sylvain, Joël, Daniel/GALLEZ
Sabrine, Yolande, Nadine
LAGARRUE Rémi, Denis/LARRANG Melody,
Marie, Catherine, Joselyne

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

du 16 juin 2020 au 12 novembre 2020

PEREIRA DA SILVA Marcelo
CABES Louis, Fernand
COUTO Georges, Manuel
PIQUER Marcelle, Marthe, Odette épouse
DIAZ
ARNAUNÉ Henri, Léopold
MAINVIS Marie-Louise, Rose, Simonne,
Andrée épouse BERNARD
RAMOS Palmira épouse GOMEZ

DÉCÈS

du 16 juin 2020 au 12 novembre 2020

HOURET Felicia épouse LOPEZ-MINGO
DESTANAU Didier
CHANFRAU Philippe, Jean, Laurent
CARRÈRE Albert, Auguste, Maurice
PÉRÉ JEAN GROS Robert, Raymond
DALLA-ROSA Anne, Marie épouse MULLER
DAGORN Noël
CALESTROUPAT Maria, Justine épouse DOMEZ
MARCHAND Eric, Paul, François

La mairie ne dispose pas systématiquement de l'information de tous les décès des personnes nées ou habitant Bordères. Cela dépend de la dernière adresse enregistrée lors des formalités. Nous vous remercions de votre compréhension.

SOMMAIRE

4-5 Les élus

6-7 Les séniors

L'atelier pâtisserie avec un chef

Les ateliers séniors

Cadeau de fin d'année pour les plus de 75 ans

8 Nos enfants

Animations au cœur du restaurant scolaire

Moby, un programme pour favoriser l'écomobilité

10-11 Environnement

Au cœur du bois du Commandeur

Des coupes pour favoriser la régénération naturelle

Plantation de haies

Jardins familiaux

12-13 Urbanisme

Un service à votre service

Déménagement Ateliers municipaux

14-15 Culture

Fête du timbre

Concerts annulés

Travaux bibliothèque

Pour les jeunes de 18 ans

Rencontre dédicace avec l'écrivain Philippe Lescarret

16-17 Bien vivre ensemble

Fête du marché

Octobre rose

Téléthon

Sécurisation contre les occupations illicites

Voir être vu

Registre des personnes vulnérable

18 Les associations

Forum des associations

Coup de projecteur : Niofar

A vos baskets

19 Communication

Le nouveau site internet à l'été 2021

Panneau pocket

Page Facebook

Mairie de Bordères sur l'Echez

Place Jean Jaurès - BP n°8 - 65320 • Tél : 05 62 38 94 94 - Fax : 05 62 53 11 99

Mail : mairie@ville-borderes-echez.fr

Directeur de la publication : Jérôme Crampe • Coordination : Sandrine Touzet

Crédit photos : communication mairie • Mise en page et impression : 3B Impression



Chères Borderaises, chers Borderais,

Communiquer est un art, communiquer est aussi un plaisir, mais dans le contexte actuel, cela devient une denrée essentielle. A l'heure où nous sommes étreints par le doute, privés en partie de nos loisirs, de nos sorties, de tout ce qui constitue le lien social, il nous reste la possibilité de communiquer, d'échanger. Cette perspective doit nous inciter à regarder les jours à venir avec optimisme. Même si les dernières évolutions engendrent des chamboulements successifs, confinement, déconfinement, autant d'étapes qui laissent des traces sur notre vie quotidienne.

Aussi, j'encourage chacune et chacun d'entre vous à se saisir de chaque moment, d'en profiter et de reprendre confiance en l'avenir.

L'ensemble des élus poursuit la mise en œuvre du projet municipal, au service du bien vivre à Bordères sur l'Échez, avec notamment la construction d'un centre de santé et le réaménagement du centre bourg, pour lequel les études préalables sont déjà lancées.

Chaque dimanche matin, vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter le marché, avec un nombre toujours croissant de producteurs et commerçants. Je suis certain que dans un avenir proche, vous apprécierez la « halle du marché » qui sera érigée sur la place du village. Cet édifice, qui accueillera le marché, mais aussi d'autres manifestations, sera un lieu de rencontre et de convivialité.

Par ailleurs, le maintien et le renouvellement dans notre commune d'une offre de santé dimensionnée par rapport à notre population est au cœur de nos réflexions. La construction d'un centre de santé est devenue une priorité. Un diagnostic a été validé en collaboration avec les professionnels de santé borderais, étape que nous avons jugée indispensable avant la concrétisation du projet. Cette réalisation verra le jour sur la place Jean Jaurès et accueillera à terme, cinq à six médecins. J'aurai l'occasion de revenir en détails sur ce projet lors des prochains numéros de notre bulletin d'information.

Comment continuer sans avoir une pensée pour les associations de la commune, leurs dirigeants, leurs bénévoles, leurs adhérents ? Autant de personnes privées de leurs loisirs... Enfants, adultes, séniors, personne n'est épargné par cette interruption des activités. Je leur souhaite

beaucoup de courage, de patience, les bons moments et les compétitions vont revenir, et je veux les assurer que nous ferons de 2021 une année de renouveau. La municipalité mobilisera tous les moyens à sa disposition pour épauler l'ensemble des associations culturelles et sportives de la commune, pour que le monde associatif retrouve le sourire et que le bien vivre à Bordères s'exprime à nouveau.

Et il est des sourires irrésistibles, ceux des élèves au restaurant scolaire par exemple, lorsqu'ils découvrent les décors spectaculaires qui accompagnent leurs repas. Cet espace revêt chaque mois un déguisement différent, fruit du travail de la commission enfance sous la houlette de Stéphanie Menuet, maire-adjointe en charge des affaires scolaires.

Je souhaite également saluer l'investissement régulier des Petites Mains, Maryse et Jean-Louis Latapie ainsi que la commission animations de la municipalité, qui en redoublant de créativité, symbolisent le refus de sombrer dans le pessimisme. J'adresse toute ma reconnaissance aux personnes qui oeuvrent pour le bien-être des enfants pendant les temps scolaires et périscolaires. L'éducation est non seulement une obligation, mais elle est aussi une priorité. Nos efforts collectifs quotidiens à tous, enseignants, assistantes aux écoles, personnel technique, personnel du centre de loisirs, élus, contribuent à créer des conditions dans lesquelles l'enseignement scolaire, l'apprentissage de la vie citoyenne et des valeurs fondamentales de notre pays sont appréciés et synonymes de partage.

En cette fin d'année, c'est sans nos rendez-vous festifs de partage (Noël des enfants, repas des séniors) que nous allons boucler l'année 2020. Une année exceptionnelle à tous les points de vue. Une année de doute, mais aussi une période qui ne doit en rien nuire à notre capital optimisme pour débiter un nouvel an qui, j'en suis certain, apportera à chacun d'entre vous du bonheur. Je souhaite que les mois à venir riment avec bien-être et sérénité. Avec quelques jours d'avance, je vous adresse, à toutes et tous, mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite.

Bonnes fêtes de fin d'année !
Bonne année 2021 !

Votre maire
Jérôme CRAMPE

LES ELUS



LE MAIRE
Jérôme Crampe

PROSPECTIVE FINANCIERE

Jérôme Crampe
GIRARDIN Claire
TRAPANI Armelle
MENUET Stéphanie
BASTIT Christian

ENFANCE/ JEUNESSE



MENUET Stéphanie

TOUZET Sandrine
ROUSSEAU Laurent
GARRABOS Philippe
TRAPANI Armelle
MONTALBETTI Christelle
MATHE Mélanie
GIRARDIN Claire

SOCIAL PERSONNEL/ COMMUNICATION



TOUZET Sandrine

CCAS

TOUZET Sandrine

PALISSE Sandrine
VANDENBULCK Josiane
BONNASSIES Françoise
GONZALEZ Jean-Pascal
CAZALA Patrick
PAUL Germaine
BERRIO Maryline

ACTION SÉNIORS



PALISSE Sandrine

GUINLE Solange
BONNASSIES Françoise
GIRARDIN Claire
DRAPIER Sophie
TRAPANI Armelle
PAUL Germaine
BERRIO Maryline
VANDENBULCK Josiane

COMMUNICATION

TOUZET Sandrine

GARDEY Damien
MENUET Stéphanie
LARBAIG Jean-Marie
TRAPANI Patrick
GONZALEZ Jean-Pascal

ANIMATIONS/ CEREMONIES/ ASSOCIATIONS



DRAPIER Sophie

ASSOCIATIONS



CLAVERIE Lucie

GUINLE Solange
DRAPIER Sophie
VANDENBULCK Josiane
GARRABOS Philippe
PAUL Germaine
FOURCADE Christian
TRAPANI Patrick
TRAPANI Armelle

CEREMONIES /MARCHE



GUINLE Solange

CLAVERIE Lucie
DRAPIER Sophie
VANDENBULCK Josiane
GARRABOS Philippe
PAUL Germaine
FOURCADE Christian

CULTURE



TRAPANI Patrick

TOUZET Sandrine
DRAPIER Sophie
PAUL Germaine
CLAVERIE Lucie
MONTALBETTI Christelle
DARRIBES Olivier

 Les Adjoints

 Les Délégués

URBANISME



JEAN-MARIE Pierre

- TRAPANI Patrick
- PARDONCHE Yannick
- GUINLE Solange
- GONZALEZ Jean-Pascal
- PALISSE Sandrine
- BERRIO Maryline
- DARRIBES Olivier
- BASTIT Christian

SECURITE

JEAN-MARIE Pierre

- TRAPANI Patrick
- PARDONCHE Yannick
- DARRIBES Olivier
- CAZALA Patrick

TRAVAUX VILLE



RODRIGUEZ François

- FOURCADE Christian
- LARBAIG Jean-Marie
- ROUSSEAU Laurent
- DARRIBES Olivier
- BASTIT Christian
- LARBAIG Lucien

AMENAGEMENT CENTRE-BOURG

RODRIGUEZ François

- FOURCADE Christian
- LARBAIG Jean-Marie
- VANDENBULCK Josiane
- ROUSSEAU Laurent
- BONNASSIES Françoise
- PAUL Germaine
- PALISSE Sandrine
- DARRIBES Olivier
- LARBAIG Lucien
- BASTIT Christian
- GUINLE Solange

ENVIRONNEMENT/ TRANSITION ECOLOGIQUE



FOURCADE Christian

AMENAGEMENT BOIS

FOURCADE Christian

- BASTIT Christian
- RODRIGUEZ François
- VANDENBULCK Josiane
- GARRABOS Philippe
- GONZALEZ Jean-Pascal
- MATHE Mélanie
- GIRARDIN Claire
- CAZALA Patrick
- LARBAIG Lucien
- GARDEY Damien

TRAVAUX BOIS

FOURCADE Christian

- GARRABOS Philippe
- CAZALA Patrick
- BASTIT Christian
- RODRIGUEZ François
- LARBAIG Jean-Marie

ENVIRONNEMENT



GARRABOS Philippe

- LARBAIG Jean-Marie
- FOURCADE Christian
- BASTIT Christian
- RODRIGUEZ François

LES CONSEILLERS



BASTIT Christian



BERRIO Maryline



BONNASSIES Françoise



BORDES Agnes



CAZALA Patrick



DARRIBES Olivier



GARDEY Damien



GIRARDIN Claire



GONZALEZ Jean-Pascal



LARBAIG Jean-Marie



LARBAIG Lucien



MATHE Mélanie



MONTALBETTI Christelle



PARDONCHE Yannick



PAUL Germaine



ROUSSEAU Laurent



TRAPANI Armelle



VANDENBULCK Josiane



VIEL Gérard

L'atelier pâtisserie avec un chef

Dans le cadre des ateliers séniors, Gisèle et René Goulé ont animé courant mars l'atelier pâtisserie en réalisant avec les participants des recettes avec des techniques de pâtissier. Lors de la reprise des ateliers au mois d'octobre, ils ont dû s'adapter aux nouvelles mesures sanitaires, afin de continuer à transmettre leur savoir. Ils ont alors proposé des démonstrations de recettes.

Lors des premiers ateliers, les participants ont pu pâtisser une tarte au citron meringuée qui a remporté un très beau succès.

Pour débiter les démonstrations d'octobre, le couple de pâtissiers professionnels a proposé la confection d'un gâteau basque et de petits choux sucrés et salés.

René Goulé a fait ses débuts dans un établissement renommé, la Maison Gourmaud à Paris, puis, il a eu l'honneur de travailler pour le Palais de l'Élysée et de confectionner, avec ses collègues, une glace pour le président des États-Unis, John Fitzgerald Kennedy,



Durant son parcours professionnel, il a été pâtissier-chocolatier à son compte, il a travaillé dans un grand restaurant en Normandie, puis son expérience lui a permis de passer chef de cuisine

dans un lycée où il cuisinait pour 1200 personnes.

Il s'est perfectionné en passant les concours d'ouvrier professionnel qu'il a obtenus avec brio.

Pour terminer sa carrière, il a travaillé dans un collège où il est devenu maître-ouvrier et a été décoré des palmes académiques.



Les Ateliers seniors



L'atelier marche participe à Ibos en Rose

Mis en place depuis à peine un an, les 10 ateliers réservés aux personnes retraitées rencontrent un vif succès. Ils rassemblent au total 252 participants. Animés par des intervenants qui ont envie de faire partager leur passion, ils sont gratuits pour les participants.

La qualité des interventions étant une priorité, les nombreux participants sont répartis pour chaque atelier dans plusieurs groupes. Certains sont inscrits dans plusieurs ateliers.

Après le confinement, les joies de la reprise, qui a eu lieu début octobre, n'ont pas duré longtemps puisqu'un nouveau confinement intervenu le 29 octobre a mis un terme temporairement à ces moments de partage.



Atelier remue-méninges

L'atelier Remue-méninges (jeux de société)

28 personnes dans 2 groupes

La danse de salon en ligne, 19 personnes

La gym, 33 personnes

Les démonstrations de pâtisserie,

25 personnes

La marche, 44 personnes

Le qi-quong, 52 personnes dans 3 groupes

L'atelier Souvenirs-Souvenirs

(échanger, partager des souvenirs sur un thème défini), 6 personnes

Le yoga, 29 personnes dans 2 groupes

L'auto-massage, 8 personnes dans 2 groupes

L'atelier créatif, 19 personnes

N'hésitez pas à contacter le CCAS. Les inscriptions sont possibles en cours d'année.



Souvenirs-souvenirs

CADEAU DE FIN D'ANNEE POUR LES PLUS DE 75 ANS

Dans le courant du mois de décembre, les élus ont rendu visite aux habitants de plus de 75 ans, afin de leur remettre un colis festif offert par la municipalité. Bien sûr, les gestes barrières et la distanciation ont été respectés. Pour les personnes absentes, un mot a été déposé dans leur boîte aux lettres pour leur permettre d'aller retirer le colis en mairie.

Des animations au cœur du restaurant scolaire

La commission enfance, en collaboration avec le centre de loisirs, a été à l'initiative des animations proposées au restaurant scolaire dès la rentrée de septembre et qui devraient se poursuivre tout au long de l'année scolaire.



■ Vive la rentrée

La décoration - rétro pour cette rentrée 2020 assez particulière a certainement contribué à faire oublier aux enfants le temps de la pause repas tous les protocoles sanitaires mis en place depuis la rentrée. Les sourires sur les visages des enfants ont été la preuve de cette réussite. C'était l'occasion

également de leur faire découvrir les anciens bureaux d'écoliers, les équerres, règles et rapporteurs jaunes... Et le repas de rentrée idéal a remporté un franc succès :

Betteraves - Cheeseburger/potatoes
Compote bio



■ Vive l'automne

Le temps était de circonstance, un peu gris... Mais le restaurant scolaire avait pris des airs de forêt aux couleurs de l'automne. Branches, feuilles, châtaignes, écureuils, oiseaux... tout était réuni pour fêter le passage à l'automne. Jérôme Crampe, le Maire, a honoré les enfants et le personnel de sa visite.

Au menu

Céleri rémoulade - Blanquette de veau/purée de potiron - Pomme

■ Invasion d'araignées et de chauves-souris



C'est un peu à l'avance qu'Halloween a été fêté au restaurant scolaire. La commission enfance, le centre de loisirs et les petites mains se sont retroussés les manches afin de transformer les lieux. Citrouilles, araignées, fantômes, sorcières et autres monstres avaient investi tout l'espace le temps du repas. Le repas concocté par la Culinaire de l'Adour s'était paré des couleurs adéquates :

Chou rouge vinaigrette sucrée
Sauté de porc à la diable/ carottes persillées
Mousse au chocolat
Brownie aux pépites de chocolat
Pain à la châtaigne

La cantine s'est parée de ses plus belles décorations de Noël pour accueillir les enfants durant tout le mois de décembre ! Merci à l'atelier des Petites Mains et à la commission municipale Enfance pour la réalisation de ce scintillant et chaleureux décor !



Moby, un programme pour favoriser l'écomobilité

La municipalité a décidé d'adhérer au dispositif Moby qui vise à favoriser l'écomobilité scolaire.

Moby, programme créé et développé par l'entreprise Eco CO2, est lauréat des appels à projets sur les programmes éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE) lancés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

En ce qui concerne Bordères sur l'Echez, c'est l'association Ecocène de Pau qui portera la mise en œuvre du programme en partenariat étroit avec la commune. Cette association a déjà collaboré avec les écoles du village, en matière de sécurité routière.

Les bénéfices de l'écomobilité scolaire

- Réduction des gaz à effet de serre et amélioration de la qualité de l'air
- Rééquilibrer le partage des espaces publics
- Améliorer la qualité de vie d'un quartier (bruit, trafic...)
- Améliorer la sécurité routière
- Apprentissage, autonomie des enfants
- Activité physique et bien-être
- Coût réduit par rapport à la voiture individuelle
- Convivialité, liens sociaux renforcés...

Le PDES (Plan de déplacement établissement scolaire) pour atteindre les objectifs de Moby

Développé dans les écoles sur une année scolaire, Moby vise à sensibiliser les élèves des classes élémentaires à la

nécessité de se déplacer autrement, plus proprement, en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Mais il s'adresse aussi au personnel de ces établissements et par rebond, aux familles et à la collectivité. Il a également pour ambition de proposer aux enfants des manières de se déplacer en autonomie et en sécurité.

Il accompagne l'école et la commune dans la mise en place d'un PDES qui donne un cadre aux différentes actions. Ce plan implique tous les acteurs rattachés à l'établissement : enfants, parents, enseignants, personnel de l'école et collectivité. De plus, son élaboration permet d'obtenir des financements pour certains travaux (construction d'un parking vélo, de pistes aménagées...).

Ateliers de sensibilisation au programme

Tout au long de l'année, diverses actions seront menées : communication pour informer les différents acteurs du projet, de ses objectifs et de son planning, événements de sensibilisation, enquêtes sur les trajets domicile/école, etc. Ces enquêtes permettront de définir le PDES, de l'élaborer et de le mettre en place. Un comité Moby suivra son application.

Les enfants bénéficieront d'ateliers de sensibilisation en classe. En fin d'année,

un événement de fin de programme permettra de communiquer sur le retour d'expérience, de partager entre les acteurs et les personnes extérieures et d'assurer la pérennité du plan sur les années suivantes.

Concrètement, à Bordères

Durant deux années scolaires, le programme Moby se déploiera selon deux axes, des ateliers de sensibilisation dans les 13 classes de l'école Arc en ciel d'une part et un travail de diagnostic pour définir quels sont les points à améliorer dans le village pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo.

Les ateliers de sensibilisation auront lieu dans toutes les classes chaque trimestre. Ils seront animés par un intervenant de la société Ecoscène dont le siège est à Pau.

Parallèlement, 4 comités Moby (un par quartier) seront constitués avec des élus, des habitants, des enseignants, des enfants. Ils travailleront à relever tous les points qui rendent difficiles les déplacements à pied ou à vélo. Les réunions seront animées par un intervenant d'Ecoscènes.

A l'issue des deux ans, Ecoscènes proposera à la collectivité un cahier des charges listant les aménagements à réaliser pour faciliter les déplacements doux.

Au cœur du Bois du Commandeur



Des exercices pour maîtriser le travail du bois

De jeunes sapeurs-pompiers issus du centre de formation du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ont effectué des manœuvres de tronçonnage dans le bois du Commandeur pour apprendre à travailler en sécurité lorsqu'ils interviendront après des intempéries (arbres cassés...). Le but est de

maîtriser le travail du bois en toutes circonstances.

En novembre, l'association d'insertion Entraide Services, sous la houlette de la Mission locale, a effectué des travaux de débroussaillage autour des jeunes arbres de la plantade et coupé des branches basses autour des troncs pour faire se développer la ramure de ces arbres.



Des coupes pour favoriser la régénération naturelle

Une vente de bois sur pied a eu lieu pour les professionnels au mois de septembre. La coupe a consisté à pratiquer des éclaircies pour favoriser

une régénération naturelle, en laissant germer les glands tombés qui produiront ainsi de nouveaux arbres. Le conseil municipal a voté les futures

coupes de bois pour l'année 2021. Elles correspondent à des travaux proposés par l'ONF, à savoir des éclaircies et des reensemencements naturels.

Plantations de haies

La commune a répondu à un appel à projets de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, en partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Environnement, pour la plantation de haies bocagères. 700m d'arbustes d'essences locales seront plantés à plusieurs endroits de la commune. Ils seront financés à 100% par la CATLP. Les agents communaux réaliseront les plantations.



Jardins familiaux

La municipalité de Bordères-sur-l'Échez souhaite créer des jardins familiaux à destination des habitants. Apparus en France dès le XIXe siècle, les jardins familiaux sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Initialement destinés à améliorer les conditions de vie des ouvriers, ils rencontrent aujourd'hui un succès grandissant en répondant à des préoccupations environnementales, économiques et sociales.

Une parcelle située au lotissement du Moulin, au lieu-dit Le Pré Catalan, serait partagée en une quinzaine de petits jardins de 85m² environ. Ils permettront à chacun de cultiver, planter, récolter,

cueillir... des légumes, des fruits, des fleurs. Ce sera un lieu de partage, de convivialité, de lien intergénérationnel. Selon les demandes, une extension sera possible.

L'emplacement des jardins a été choisi afin de permettre de s'y rendre facilement en favorisant les moyens de déplacement doux (marche, vélo, trottinettes...).

Chaque jardin sera équipé d'un cabanon, d'un récupérateur d'eau et d'un composteur. Un espace commun convivial « façon quinquette » sera mis en place avec des tables de pique-nique.

Des animations avec des intervenants

seront proposées. Les jardiniers pourront renforcer leurs connaissances maraîchères, leurs techniques de culture en fonction des saisons et se familiariser avec la protection de l'environnement (fabrication de compost, pollinisation naturelle par les insectes...).

Chaque jardinier devra s'engager à respecter le règlement intérieur et à jardiner de façon écologique. Il devra s'acquitter d'une cotisation annuelle de 15 euros.

Si ce projet vous intéresse, inscrivez-vous dès maintenant en retournant le bulletin d'inscription ci-dessous en mairie avant le 31/01/2021.

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes dans le foyer :

Âge des personnes du foyer :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je souhaite réserver une parcelle

Je peux proposer une animation

Remarques :

.....

.....

.....

.....

LE BUREAU URBANISME

Un service à votre service

Vous recherchez des informations pour vos prochains travaux ou aménagements ou bien sur le PLU ? Consultez le site de la mairie www.borderes-echez.fr ou celui des services de l'Etat www.service-public.fr

■ Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ou PLU ?

C'est un document qui fixe les règles d'urbanisme d'une commune, en tenant compte des nouvelles exigences environnementales. Il définit également les règles applicables en matière d'usage des

sols, de volumétrie et d'implantation des constructions, de stationnement ou encore de transports.

Le PLU est composé d'un document graphique qui précise les différentes

zones (Zone U = zone urbaine / Zone AU = zone à urbaniser / Zone A = zone agricole / Zone N = zone naturelle) qui peuvent être divisées en sous-zones (détails sur le site internet de la mairie)

■ Le Permis de Construire

C'est une autorisation d'urbanisme délivrée par le maire de la commune où se situe votre projet. Elle concerne les constructions nouvelles, même sans fondations, de plus de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.



Attention : si votre surface de plancher dépasse 150m², le recours à un architecte est OBLIGATOIRE pour élaborer votre projet.

En ce qui concerne une piscine, si celle-ci est supérieure à 100m², un permis de construire est exigé.



Bon à savoir : la majeure partie des infractions aux règles d'urbanisme sont des délits et engagent votre responsabilité pénale.

La Procédure de demande d'un Permis de Construire auprès de votre Mairie est gratuite.

■ Le certificat d'urbanisme

Dénoté également CU, le certificat d'urbanisme est un document d'information, ce n'est pas une autorisation. Il en existe 2 types : le certificat d'information et le certificat opérationnel. Le 1er donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné, le 2e vous renseigne sur la faisabilité d'un

projet. La demande de certificat est facultative, mais elle est recommandée dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier ou d'une opération de construction.

Le certificat d'urbanisme vous garantit la stabilité de l'ensemble des renseignements qu'il fournit, pendant 18 mois à compter de sa délivrance.

■ Comment cela se passe t-il ?

Toute autorisation d'urbanisme est déposée à la mairie qui l'enregistre et vous délivre un récépissé (PC (permis de construire) et DP (déclaration préalable) uniquement).

La commission d'urbanisme communale se prononce à titre CONSULTATIF sur les dossiers avant qu'ils ne soient instruits, depuis janvier 2017, par le service instructeur de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

Ce service instructeur vérifie que le projet respecte les règles de droit commun (PLU, PPR, autres réglementations). En aucun cas, la mairie ou le service instructeur ne vérifie les contraintes et servitudes de droit privé (mitoyenneté, etc.).

A l'issue de la période d'instruction, le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) de l'agglomération transmet au maire une proposition d'arrêté (accord ou refus). Une fois signé, l'arrêté de décision est transmis au pétitionnaire.

■ La Déclaration Préalable de travaux

Dénommée également DP, une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. La déclaration préalable de travaux permet de déclarer vos travaux et de vérifier qu'ils respectent les règles d'urbanisme en vigueur.

Une DP est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5m² et inférieures ou égales à 20m². Cependant, en zone urbaine d'une commune couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU), vous pouvez créer jusqu'à 40m² d'extension

en déposant une déclaration préalable de travaux (papier/patrimoine/rénover-améliorer du 07/12/2017). Par contre si cet agrandissement entre 20m² et 40m² porte la surface totale à plus de 150m² de plancher, il faudra un permis de construire et recourir à un architecte.



- **Surface de plancher et emprise au sol**
Aucune autorisation Inférieures ou égales à 5m²
 - **Surface de plancher et emprise au sol**
Déclaration préalable de travaux Supérieures à 5m² et inférieures ou égales à 20m²
 - **Surface de plancher et emprise au sol**
Permis de construire Supérieures à 20m²
- La procédure de demande de déclaration de travaux auprès de votre mairie est gratuite.**

Déménagement des ateliers municipaux



Le 26 octobre 2020, les ateliers municipaux, installés depuis près de 40 ans rue de la Paix, ont été transférés dans les anciens locaux de l'entreprise CCL, rue René Cassin.

Ce déménagement était devenu indispensable pour remédier au manque de place qui rendait impossible le travail des agents à l'intérieur, lorsque les véhicules et du matériel y étaient stockés. De plus, le stationnement des véhicules et engins dans le bâtiment n'était possible qu'au prix de nombreuses manœuvres.

Soucieuse de toujours améliorer les conditions de travail des agents, la municipalité a prévu dans ce projet des vestiaires spacieux et équipés de toilettes et de salles d'eau, ainsi qu'une salle de repos. Une salle de réunion a également été aménagée.

Ce nouveau dépôt est beaucoup plus fonctionnel. Tout en possédant des capacités de stockage importantes, il dispose d'un espace-atelier mécanique, d'alvéoles pour la maçonnerie et les espaces verts, ainsi que d'une serre pour les plantations.

Le parking permet d'accueillir tous les véhicules de la commune, ainsi que ceux des agents.

Ce nouveau Centre Technique Municipal (CTM) devient un véritable outil de travail à disposition des agents techniques de la commune.





Fête du timbre

La 20e édition de la Fête du timbre, la première pour Bordères, a eu lieu les 10 et 11 octobre 2020. Elle a été inaugurée par 3 classes de l'école Arc-en-Ciel qui ont visité l'exposition le vendredi, en avant-première !

Le thème de l'automobile et de la route des vacances a attiré un nombreux public durant tout le week-end.

Plusieurs animations se sont déroulées autour de stands proposés par la fédération française des associations philatéliques. Outre les panneaux consacrés au thème de cette année «Le timbre prend la route», le public a pu voir aussi deux autres expositions, l'une de cartes postales anciennes, certaines représentant le village de Bordères autrefois et l'autre de mini autos.

Les membres du Groupement philatélique des Pyrénées ont présenté leurs catalogues de collections de timbres et d'enveloppes

et ont répondu aux nombreuses questions des néophytes curieux qui se sont déplacés tout au long du week-end. Sur les panneaux, les thématiques des salons précédents, fleurs, bandes dessinées, champignons, insectes ou recettes ont prouvé que le timbre pouvait se

révéler être une véritable œuvre d'art. La Poste avait ouvert pour l'occasion un bureau temporaire et la Concession Peugeot, également partenaire de la manifestation, présentait ses deux modèles les plus récents, mais également la Peugeot 404 mythique des Tours de France d'antan.



Concerts annulés

Le concert avec Melismell, en partenariat avec la Gespe, prévu le 28 novembre 2020 n'a pu avoir lieu pour cause de confinement lié à la crise sanitaire de la Covid-19. Il est reporté à une date ultérieure.

Le Concert de Noël, en partenariat avec la CATLP et le Conservatoire Henri Duparc, prévu le 5 décembre 2020 en l'église de Bordères a été annulé.

Pour les jeunes de 18 ans

■ Avez-vous votre pass culture ?

Le pass Culture est une web-application pour les jeunes de 18 ans sur laquelle ils disposent de 500€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver propositions culturelles de proximité et offres numériques. Il leur suffit de s'inscrire sur le site du ministère de la culture dédié à ce dispositif www.pass.culture.fr.

Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer



des biens matériels. Les achats de biens physiques (livre, CD...) et de biens numériques (ebook, VoD...) sont chacun plafonnés à 200€.

Tous les acteurs culturels, de structures publique, privée ou associative peuvent promouvoir sur une plateforme leur programmation culturelle et proposer des offres artistiques et culturelles, gratuites ou payantes, à destination des jeunes.

Le ministère de la culture explique que « le pass Culture est né de la volonté, affirmée lors de la campagne présidentielle 2017, de mettre à disposition des jeunes de 18 ans un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires ».



Travaux à la bibliothèque Claude Nougaro

La bibliothèque Claude Nougaro fait peau neuve en cette fin d'année. Le bâtiment va être rénové et modernisé, à la fois pour répondre aux nouvelles réglementations énergétiques en vigueur et pour améliorer le confort du public tout en veillant aux économies d'énergie.

Les travaux concernent la totalité du bâtiment, depuis la toiture, qui n'est plus vraiment étanche et cause des dégradations du plafond, jusqu'au réaménagement intérieur.

Les murs et le plafond seront isolés aux normes actuelles, les menuiseries seront changées, une climatisation réversible sera installée.

Le local attenant à la bibliothèque sera rénové dans le même temps et sera rattaché au bâtiment actuel pour réaliser un agrandissement, afin d'améliorer le confort des usagers de la salle informatique. Des travaux de maçonnerie, de menuiserie, d'isolation sont également prévus.

Les travaux seront financés pour 50% par la commune et 50% par la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

■ Bon à savoir

Pendant les travaux du 16/11/2020 au 15/01/2021, la bibliothèque est transférée à la salle Pistouille située à côté.

Rencontre dédicace avec l'écrivain Philippe Lescarret



Le 11 septembre 2020, la commission Culture a organisé sa première rencontre littéraire, à la salle Claude Dhugues, accueillant Philippe Lescarret venu présenter son roman policier Blanc sec et série noire.

L'entretien avec l'auteur a subjugué le public qui a découvert ses différents

ouvrages, qui mêlent énigme policière et dérives de notre société.

L'exercice de questions-réponses auquel il s'est livré, nous a permis d'en apprendre davantage sur sa méthode d'écriture mais aussi sur ses convictions, dévoilant que derrière l'écrivain se cache un grand humaniste.

D'autres rencontres sont programmées avec des thèmes et des styles d'écriture différents.



Fête du marché

Animation

« j'aime mon marché »

Les dimanches 13 et 20 septembre 2020, la commission animation a organisé l'opération « j'aime mon marché », dans le cadre de la 6e édition de la Fête Internationale des marchés.

Plus de 1000 marchés en France, et plus de 3000 dans le monde, ont participé à la manifestation. Le but est de valoriser les marchés en tant que circuits de distribution courts et créateur de lien social.

C'était une occasion pour les habitants de découvrir ou de redécouvrir le marché local, ses produits et ses commerçants et de partager un moment convivial.



Les commerçants ont arboré avec plaisir les chapeaux et tabliers offerts par la municipalité.

C'est sous un soleil radieux que Betty Béa et Serge Briffault ont animé en musique ces deux matinées et ont enchanté la place de la Mairie.

Les Petites Mains des Floralies avaient magnifiquement décoré le kiosque sur la place.

Une tombola gratuite a eu lieu et a récompensé les heureux gagnants de lots offerts par chaque commerçant, une façon de faire connaître leurs produits.

Cette participation était, pour tous les acteurs, une façon de célébrer le dynamisme et la modernité des marchés.



Octobre Rose

Chaque année depuis 1994, de nombreuses communes décorent leur territoire en rose et organisent des manifestations, afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein, de promouvoir l'activité physique et de collecter des fonds pour les différentes associations qui oeuvrent en ce sens et notamment la Ligue contre le cancer. 2020 aura été une année très particulière et tout le monde s'est adapté pour malgré tout atteindre les objectifs du mouvement.

Les adhérentes de la JAB gym ont pratiqué leur sport tous les soirs pendant une semaine, les seniors de l'atelier Marche sont allés sur le parcours d'Octobre Rose à Ibos.

L'atelier Les Petites Mains avait réalisé les décorations en papier crépon et tulle qui ont orné durant tout le mois la mairie, la place et le kiosque.



Téléthon

Le traditionnel repas organisé à tour de rôle dans les communes de Bordères, Oursbelille et Bazet n'a pas pu avoir lieu compte tenu des restrictions sanitaires liées à la Covid-19. Les trois municipalités ont décidé de verser l'équivalent de leur participation habituelle, sous forme de subventions à l'Association française contre les Myopathies.

Sécurisation contre les occupations illicites

■ Cohabitation paisible d'un côté

La commune accueille des familles de la communauté des gens du voyage qui sont sédentarisées dans le quartier de Lanardonne ou qui vivent sur l'aire d'accueil située au Chemin de Bazet. La cohabitation entre tous les habitants se passe bien.

■ Infractions et occupations illicites d'un autre côté

Mais par ailleurs, la commune se trouve régulièrement confrontée depuis de nombreuses années à deux types d'infractions liées aux déplacements des gens du voyage, d'une part, des aménagements de campements en infraction au code de l'urbanisme et

d'autre part, des problèmes récurrents d'installations temporaires de campements de caravanes sur des terrains communaux ou privés et sur le domaine public.

Si les infractions au code de l'urbanisme sont régulièrement portées devant les tribunaux par la commune, à l'inverse, les campements illicites s'imposent par le nombre de caravanes en dépit des procédures d'expulsion à leur encontre et restent à ce jour sans résolution.

Les cinq dernières années ont connu une augmentation et une récurrence du phénomène. Ce sont en permanence 5 ou 6 espaces communaux qui sont occupés illicitement.

■ Dispositifs anti-intrusion

Aussi, la municipalité a décidé d'aménager des dispositifs anti-intrusion pour protéger ces endroits, en interdisant l'accès aux véhicules non autorisés.

Des bornes escamotables, des blocs béton anti-franchissement et des portiques verrouillables seront installés au stade, à l'Arboretum, au Pré Catalan, sur les parkings du Bois du Commandeur, du cimetière Saint-Bathélémy et de l'école Arc en Ciel.

Ces aménagements seront financés à 40% par l'Etat.

Voir et être vu

Les déplacements doux (vélo, trottinette...) se développent et c'est tant mieux. Mais leur utilisation doit s'accompagner de quelques règles de prudence. En période hivernale, les trajets pour se rendre à l'école ou sur son lieu de travail s'effectuent dans une certaine obscurité, que ce soit le matin ou le soir. Devant l'augmentation des incidents ou accidents constatée en France, des études ont montré que les jeunes sont souvent mal équipés en accessoires pour garantir leur sécurité.

■ Rappel de quelques règles

Le gilet de haute visibilité. Pour circuler de nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, le cycliste doit revêtir un gilet de haute visibilité jaune fluo avec des bandes réfléchissantes.

Le port du casque est obligatoire en France depuis 2017 pour les moins



de 12 ans, qu'ils soient au guidon ou passagers d'un vélo. Le casque n'est pas obligatoire pour les personnes plus âgées mais vivement conseillé.

L'avertisseur sonore. Tout vélo doit être équipé d'un appareil avertisseur (sonnette). Le son de son timbre doit être entendu à 50m au moins.

L'éclairage. Tout vélo doit obligatoirement être équipé d'un phare blanc ou jaune à l'avant et un rouge à l'arrière, un catadioptré blanc ou jaune à l'avant et rouge à l'arrière, des réflecteurs visibles latéralement qui se fixent sur les rayons des roues, des réflecteurs de pédales.

Registre des personnes vulnérables

Toutes les communes sont tenues de détenir un registre des personnes vulnérables qui répertorie les habitants qui rencontrent de grandes difficultés et sont isolés. Si vous souhaitez être contacté par la mairie, pour vous, un proche ou une connaissance, vous pouvez laisser vos coordonnées au CCAS (05 62 38 94 92).

Le forum des associations

Le forum des associations s'est déroulé le samedi 5 septembre dernier, au moment de la rentrée des classes. La réflexion sur le choix de la date d'organisation a porté ses fruits. Les parents et les enfants ont répondu présents, motivés à ce moment-là pour les inscriptions aux différentes activités.

L'Agora a accueilli l'ensemble des associations. Cet espace très agréable, idéal pour le forum, dégage une ambiance conviviale dont profitent les associations et les participants. Il assure également une entière sécurité, notamment pour les enfants qui peuvent circuler librement sans danger.

A l'entrée de l'espace, le port du masque et le lavage des mains avec un gel hydroalcoolique étaient obligatoires, dans le cadre des consignes sanitaires pour lutter contre la Covid-19.

De nombreuses associations étaient présentes.

Ski, Tennis, Gym, Quilles, Fnaca, EAE, Judo, Karaté, Danse, Peintres, Foot, Yoga, Course à pied, Théâtre, Niofar, Petits lutins, Récré des cabilats, Floralties, Bis.

Diverses animations ont occupé les enfants qui ont affiché un véritable engouement pour le stand maquillage qui a fonctionné grâce à Bylette de 14h à 17h sans interruption.

Le château gonflable et les jeux pour les enfants encadrés par la Récré des Cabilats ont animé joyeusement l'Agora.

80 enfants ont participé au Défi-enfants. Il s'agissait pour eux de se rendre dans les différents stands pour remplir et faire signer leur passeport. Ils devaient répondre à des questions

posées sur leur document et gagner ainsi une surprise et un goûter.

La commission municipale «associations» s'active chaque année pour que cet événement puisse perdurer. En effet, le milieu associatif occupe une place importante dans la vie de la commune.

Le bilan de l'édition 2020 est positif.

La participation des associations, la visite de nombreux Bordérais (parents, enfants, seniors), les diverses animations proposées ont conféré un ton très convivial à cet après-midi.

Si vous avez des idées d'amélioration, n'hésitez pas à contacter la mairie, vos suggestions seront les bienvenues !



A vos baskets !



Malgré les restrictions de la crise sanitaire, la JAB Course à pied et Marche continue d'encourager leurs membres à pratiquer leur activité régulièrement. Présents lors du **Forum des associations**, les dirigeants ont œuvré pour faire connaître leur association et attirer des membres supplémentaires.

Dans le cadre d'**Octobre Rose**, un entraînement a été organisé. Il a permis de collecter des fonds qui ont été reversés à la Lique contre le cancer.

Tout le monde croise les doigts pour que le **prochain Cabilat trail** puisse avoir lieu comme prévu, le **dimanche 28 février 2021**. Une marche de 10km et une course de 22km seront proposées, si les conditions sanitaires le permettent, bien sûr.

Les Petits Lutins, association d'assistantes maternelles du Canton de Bordères sur l'Echez

COUP DE PROJECTEUR

Niofar, est une association humanitaire qui a pour but d'apporter de l'aide alimentaire et paramédicale à la population sénégalaise. Après avoir dû renoncer au séjour prévu en avril 2020 pour cause de crise sanitaire, Sandrine Palisse, la présidente, espère que le prochain prévu en avril 2021 pourra avoir lieu. Leur action consiste à apporter des vêtements pour enfants offerts aux pouponnières locales, mais aussi à acheter sur place des marchandises qu'elles offrent directement. Une cagnote ouverte pour collecter des fonds pour la construction d'une maternité a été lancée. Les restrictions liées à la Covid-19 n'empêchent pas de participer à cette action, il suffit de se rendre sur la page facebook de l'association « Association Humanitaire Niofar » pour alimenter la cagnote.



www.borderes-echez.fr Le nouveau site internet pour l'été 2021



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



Panneau Pocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter,
votre mairie a le plaisir de vous offrir
l'application **PanneauPocket**



www.facebook.com/MairieBorderesSurEchez

Les commerçants DU MARCHÉ



Délices de canard - M. Saint-Martin



Miel - Jérôme Carrère



Couscous - Tajines - M. Sorbet



Fruits et légumes - Youssef Hammouty



Délices de Laeti - Pâtisserie - Pain



Rôtisserie - Mme et M. Doléac



Fleurs - Julie Sancho



La ferme du Barros
Fromage du pays - Isabelle Darrieux



Vinomobile - Thierry Martinerie



Légumes bio - Catherine Pillet



Légumes - Aziz Naji



Olives - Fruits secs - Janice Arnold



Traiteur - Christophe Larguèze



Pyrenées délices - Chantal Sarniquet



Secret d'affinage - Fromages - Mme Sorbet



Produits laitiers -M. Marque



Oeufs - M. Lasnavères



La ferme Hézaldia - Charcuterie - José Barroso